

DEPARTEMENT DE HAUTE-CORSE
Commune de PENTA DI CASINCA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois le 14 Mars et à 18H30 le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville de Folelli, sous la présidence de M. Yannick CASTELLI, Maire. Le Secrétariat est assuré par Mme HOURTOLOU Marguerite.

Présents (15) : ANGELINI Nathalie, CASANOVA Gérard, CASTELLI Yannick, FINIDORI Jean Pierre, GANDOIN Sylviane, GERONIMI Vital, HOURTOLOU Marguerite, LAURELLI Sébastien, LEPORATI Maryline, MITRIDATI Dominique, OTTOLENGHI Enzo, SAMARTINI Jean-Felix, SOULLARD Patricia, SOULLARD Sylvie, RAFFALLI Muriel.

Absents (8) : CERANI Rachel, CERVETTI Michel, FRANCESCHI Jean Marc, LIMONGI André, MATTEI Dominique, MARTZOLFF Myriam, PACO dos SANTOS Sandrine, SUZZONI Stéphanie.

Pouvoirs (1) : CERANI Rachel donne pouvoir à ANGELINI Nathalie

Mbres du Conseil Municipal : 23	Mbres en exercice : 23	Mbres ayant pris part à la délibération : 16	Séance du 14 Mars 2023	Convocation le 09 Mars 2023
---------------------------------	------------------------	--	------------------------	-----------------------------

Pour : 16 Contre : 00 Abstention : 00

Objet : Recherche de financement pour la création d'un terrain multisport et d'un parcours santé / équilibre au village

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de création d'un terrain multisport et d'un parcours de santé/équilibre au village de PENTA.

Ces nouveaux équipements permettront :

- D'enrichir les activités proposées aux jeunes du villages et aux écoliers,
- D'encourager les habitants du village à la pratique physique et sportive,
- De créer un nouveau lieu de rencontre.

Le programme de travaux prévoit la création :

- D'un terrain de jeux en gazon synthétique, qui permettra la pratique de nombreux sports comme le football, le handball, le basketball, le volley, le tennis, l'athlétisme, etc.,
- D'un parcours d'équilibre composé de 8 éléments en robinier scellés au sol,
- Des équipements multisports tels que des cages de but avec filet, des panneaux de basket, des poteaux multisports, etc.

Le coût de l'opération est estimé à 91 588,02 € hors taxes.

Où l'exposé du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Adopte le plan de financement pour la création d'un terrain multisport et d'un parcours santé / équilibre au village tel qu'il figure ci-dessous :

Coût de l'opération : 91 588,02 € (Hors Taxes)	
Financement	
ANS 50%	45 794, 01 €
Collectivité de Corse Dotation du sport 30%	27 476,41 €
Commune Autofinancement 20%	18 317,60 €

- Autorise le Maire à solliciter un financement auprès de la Collectivité de Corse dans le cadre de la dotation des sports.
- Autorise le Maire à solliciter un financement auprès de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre de la subvention «5000 terrains de sport ».
- Autorise le Maire à conventionner avec l'association « I Chjassi Antichi » afin de permettre l'utilisation des équipements pour y pratiquer diverses activités sportives.
- Autorise le Maire à procéder à la réalisation de cette opération sous réserve de l'obtention du financement et assure que la collectivité dispose des ressources budgétaires suffisantes pour assumer les dépenses induites par le projet.
- Donne mandat à Monsieur le Maire pour signer tous les documents, marchés publics et actes nécessaires à cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le registre les membres présents.

Penta di Casinca, le 14 Mars 2023

Le Maire
Yannick CASTELLI

